

MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DU LOGEMENT,  
DES TRANSPORTS ET DE LA MER

PARIS, LE 4 AVR. 1991  
ARCHE DE LA DEFENSE

-----  
SOUS DIRECTION DE LA REGLEMENTATION  
TECHNIQUE DES VEHICULES

CODE POSTAL 92055 PARIS LA DEFENSE CEDEX 04  
TELEPHONE : (1) 40.81.21.22

-----  
HD/MC - 91.065

Monsieur le Directeur,

Pour répondre à votre demande d'homologation d'un dispositif d'échappement silencieux de remplacement :

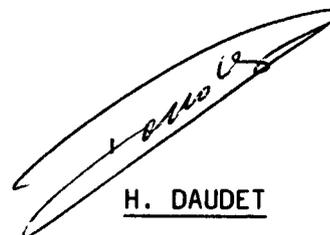
Marque : SITO  
Référence : 4701 destiné aux véhicules HONDA AC11 (NSR50)

Je vous informe, qu'en application des dispositions des Articles du Code de la Route R 70 - R 71 et R 109-2 et compte tenu du Procès-verbal de L'UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE délivré le 28 Mars 1991 sous le numéro 91.15.31.111/4546 ce dispositif est agréé sous le numéro :

TP SI 8807R9104546

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

L'Ingénieur de l'Industrie et  
des Mines.



H. DAUDET

Monsieur le Directeur  
SOCIETE BACLIM  
2, Chemin du Chapitre - 95380 EPIAIS LES LOUVRES (FRANCE)

SITO  
MONTI CELLO D'ALBA - ITALIE